

**COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SESSION EXTRAORDINAIRE DU 04 JUIN 2004**

Présents :

Jacques PILETTE, Directeur de la FSMS, Président du Conseil d'UFR

Etudiants : DEHAY Solenne, LAMBERT Loïc, VLAMINCK Sacha

Personnalités extérieures : GOUGUEC Marguerite, KAMINSKI Bernard

Enseignants : BARBIER Franck, COASNE Joëlle, JOSPIN Philippe, WATELAIN Eric

Personnel Administratif : LEBOURG Annie, VINCENT Ghislaine

Membres du Conseil excusés : BOROT Marion, DENHEZ Jean-Claude, PLACE Alain,
RIFF Annick, RONDELAERE Daniel, SORGATO Dominique, WALTER Emmanuelle

Ont donné un pouvoir :

DENHEZ Jean-Claude, RONDELAERE Daniel à KAMINSKI Bernard

BOROT Marion à VLAMINCK Sacha

PLACE Alain, RIFF Annick à GOUGUEC Marguerite

WALTER Emmanuelle à WATELAIN Eric

J. PILETTE demande d'ajouter deux points à l'ordre du jour : l'approbation du compte financier 2003 et le vote de principe de la mise en place d'une commission pédagogique.

Bilan du Directeur sortant :

Jacques PILETTE, Directeur sortant analyse les points importants qui ont marqué les cinq années écoulées (1999/2004).

La FSMS s'est développée de façon fulgurante dans toutes ses dimensions et c'est malheureusement ce qui a été à l'origine de certains dysfonctionnements. L'obligation de travailler dans plusieurs directions à la fois : bâtiments, salles de cours, travaux d'aménagement, postes d'enseignants et d'AITOS mais surtout la mise en place de la réforme LMD ... n'a pas permis de tout organiser à la perfection. Il a fallu faire vite de manière à donner des conditions de travail correctes.

L'heure est à la réorganisation et il faut profiter de ce début de nouveau quinquennat pour apporter les améliorations nécessaires, dignes d'une UFR de très bon niveau.

J. PILETTE présente également l'évolution des finances qui va rester le gros problème à résoudre dans les années à venir. La baisse de la DGF ayant été compensée par les crédits d'innovation (LMD) du Contrat (2002/2005), comment cela va-t-il se passer dans la période du prochain contrat (2006/2009) sachant qu'il y a également un changement de Président dès 2005 ?

J. PILETTE répond à quelques questions portant sur un éclaircissement de termes ou de calcul, notamment au niveau du taux d'encadrement de la FSMS.

Il remercie ensuite tous ceux qui ont collaboré à ce développement et confirme qu'il est candidat à sa succession au poste de Directeur de la composante.

Franck BARBIER, enseignant le plus ancien dans le grade le plus élevé prend la direction du Conseil pour l'élection du Directeur.

Il demande s'il y a d'autres candidats qui souhaitent se déclarer. En l'absence de réponse, il clôt les candidatures et propose au candidat unique de se présenter.

J. PILETTE expose son programme après avoir distribué un document écrit et commente les points sur lesquels l'effort devra être placé.

A l'issue de son exposé, Eric WATELAIN demande au candidat s'il a consulté ses collègues pour savoir qui l'accompagnera dans sa fonction et dans quelles responsabilités.

J. PILETTE indique qu'il a déjà répondu à cette question lors de l'élection primaire devant les collègues.

Il a notamment signalé qu'il souhaite conserver la même équipe mais qu'il ne consulterait ses collègues que s'il est élu.

Un entretien prématuré aurait entraîné des négociations qu'il ne souhaitait pas. Après l'élection le Directeur a toute liberté pour proposer et analyser une participation au travail administratif et pédagogique.

J. PILETTE présente ensuite son CV et quitte la salle à la demande du Président de séance F. BARBIER.

M. CHABASSE, représentant du Secrétaire Général demande de constater si le quorum est atteint. Le Conseil comprend 18 sièges occupés et 17 personnes peuvent participer au vote grâce aux pouvoirs remis.

L'élection peut avoir lieu à main levée sauf si un membre demande une démarche à bulletin secret. Cette demande est formulée par E. WATELAIN.

Après dépouillement du vote le résultat est le suivant :

17 votants

15 voix pour J. PILETTE

2 abstentions

J. PILETTE est réélu Directeur de la FSMS pour la période allant de 2004 à 2009.

Approbation du compte financier 2003

Cette formalité avait été omise lors du conseil précédent, les membres présents approuvent à l'unanimité le compte financier 2003 présenté le 14 mai 2004.

Commission pédagogique

Le conseil vote ensuite un accord de principe de la mise en place d'une commission pédagogique dont le fonctionnement et la composition seront présentés lors du conseil prévu fin juin.

Le conseil donne son accord à l'unanimité moins deux abstentions.

La séance est close à 17h30.